

# PRIX *Indianocéanie* Questions fréquentes

## Sous quel format présenter mon manuscrit ?

Votre manuscrit doit être rédigé, **sous Word**, selon les spécificités suivantes :

- Police d'écriture : **Garamond**
- Taille de la police : **12**
- Interligne : **1.5**
- Marge à droite et à gauche : **3 centimètres**

La **pagination** est obligatoire et indiquée **en bas de page**.

Il devra être compris **entre 40 et 100 pages**.

Il faudra convertir le fichier **au format PDF**.

*Attention, pensez à sauvegarder une version Word de votre fichier. Si votre oeuvre est désignée lauréate, nous vous demanderons la version Word du fichier pour enclencher les prochaines étapes.*

## Que faut-il écrire sur la couverture de mon manuscrit ?

La couverture de votre manuscrit doit UNIQUEMENT porter les mentions suivantes :

- **Titre** de votre oeuvre
- **Nombre de pages**
- **Genre**

## Puis-je envoyer plusieurs manuscrits ?

**Oui.** Toutefois, chaque manuscrit devra faire l'objet d'un envoi séparé.

## Puis-je envoyer un manuscrit déjà soumis aux éditions précédentes ?

**Non.** Votre participation doit se faire avec un manuscrit qui n'a pas été déjà présenté.

## Puis-je envoyer mon manuscrit par voie postale ?

**Non.** Cette édition du Prix Indianocéanie est **100% numérique**. Les envois postaux ou dépôt à la COI ne seront pas possible.

## Quelle est la date limite de participation ?

Vous avez jusqu'au **30 juin 2021** pour soumettre votre manuscrit.

## À quelle date seront annoncés les résultats ?

Que votre manuscrit soit désigné lauréat ou non par les membres du jury, **la Commission de l'océan Indien vous informera personnellement et dans les meilleurs délais** du statut de votre candidature.

Quant à l'annonce publique du manuscrit lauréat, celle-ci aura lieu lors de la cérémonie de remise du Prix Indianocéanie.